



COMMUNIQUE ILE DE FRANCE

Audience du 25 novembre avec Mme Marion Zalay, DRIAAF Ile de France, et Mme Naïda Drif, SRFD

Une délégation de personnels représentant les 3 lycées agricoles publics d'Ile de France et composée de militants SNETAP-FSU et CGT (FO excusée), a été reçue à Cachan, ce mercredi 25 novembre, dans le cadre de la journée d'action intersyndicale en région.

Nous avons exprimé nos interrogations et nos ras-le-bol concernant la gestion des personnels par le Ministère de l'agriculture, dont certains dossiers sont aux oubliettes depuis trop longtemps. Nous sommes aussi revenus sur les questions de réformes pédagogiques et de convention de stage.

En préalable, nous avons souhaité commencer l'entrevue en exprimant notre regret quant au manque de soutien du ministère envers ses agents dans la gestion des journées difficiles suite aux attentats du 13 novembre, qui ont particulièrement touchés les apprenants et les équipes pédagogiques de l'Ile de France. En effet, nous sommes encore globalement démunis quant à la gestion de la parole des classes après ce temps de crise et d'émotion, et nous rappelons qu'une formation spécifique devait être mise en place.

Concernant les personnels :

- les **concours de déprécarisation** : les modalités et postes offerts aux concours ne sont toujours pas annoncés. Malgré l'assurance du Ministère qu'il n'y aura pas d'« année blanche », les collègues sont dans l'attente, alors que les inscriptions des concours enseignants et CPE, internes et externes sont clôturées.
- L'augmentation du temps de travail des **agents sur budget de cat B et C** (70% à 100%), si elle n'a pas été actée par les Conseils d'administration de cet automne, doit faire l'objet d'une proposition des équipes de direction pour le prochain conseil.
- Les mesures de **revalorisation des agents de catégorie C** ne sont pas suffisantes. Encore un effort...
- Les **dotations en Assistants d'éducation** ne sont toujours pas à la hauteur des besoins d'accueil et d'encadrement dans les établissements. Il n'est pas tolérable que les établissements financent ces personnels sur leur propre budget.
- Les **dotations en crédit de formation** sont inadéquates. D'une part, les collègues ont des difficultés à participer à des formations de courte durée du fait de la charge de travail en établissement et de l'avance des frais encourus, d'autre part, ils s'autocensurent pour des demandes de formation qualifiantes de plus longue durée, alors que leur qualification et leur dynamisme est le gage de la réussite de l'enseignement agricole. De plus, l'âge et les difficultés d'occupation des postes aidant, la reconversion souhaitée de certains, ne pourra se faire qu'avec une

anticipation des moyens de formation offerts.

- Le manque de **respect des personnels de CFA-CFPPA**, via le protocole de gestion national qui n'a toujours pas été réactualisé et permet toutes les dérives en local.

Concernant les réformes pédagogiques :

- le constat des **échecs de la réforme de la voie professionnelle** conduit enfin à une remise en question du bac pro CGEA, grâce à la pression ininterrompue des organisations syndicales. Pourquoi faut-il en passer par là ?
- La **réforme du CAPA** demande un accompagnement des équipes et nous demandons une analyse des difficultés rencontrées pour envisager les améliorations possibles pour cette rénovation.

Concernant les nouveaux textes relatifs aux stages en entreprise, nous informons que tant que les questions de responsabilités des enseignants et directeurs ne sont pas clarifiées par une expertise juridique, nous ne signerons pas les **nouvelles conventions de stage**.

Concernant les structures pédagogiques :

- le **LEGTA de La Bretonnière a perdu 20% de son effectif** du fait de la réforme de la voie professionnelle. Des perspectives de développement doivent être actées afin de répondre au besoin crucial de formation de type poste-bac, entre autres, de ce territoire notoirement délaissé.
- L'Ile de France est la **seule région qui n'offre pas de parcours vers l'enseignement supérieur** (hors BTSA) dans ses établissements publics. Cela n'est pas acceptable du fait de l'environnement riche en partenaires ou des ouvertures dans des structures privées ou de l'éducation nationale. Ces développements vers des prépa post-bac, des licences professionnelles, renforceront l'attraction des lycées agricoles franciliens .

Lors des prochaines commissions régionales, CHSCT, CTREA et CREA, ainsi que dans les conseils d'administration des établissements, nous, représentants de l'Intersyndicale, nous engageons à continuer à défendre ces positions.

Pour l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public

Claire PINAULT
Secrétaire Régionale du SNETAP-FSU